

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la région
Occitanie



A retenir

MILDIU



Maintenez un feuillage fonctionnel.

BLACK-
ROT/OIDIUM



La période de risque est terminée.

CICADELLE
VERTE



Les populations de larves progressent fortement.
Réalisez des comptages.

TORDEUSES DE
LA GRAPPE



Le troisième vol se poursuit, surveillez les pontes.

FLAVESCENCE DOREE

DATES T3 : DU 28 JUILLET AU 11 AOUT

Annexes : [Liste des mesures alternatives et prophylactiques en viticulture](#)
[La note technique commune vigne 2025](#)

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Syndicat de Défense des
vins AOC Cahors, Chambre
d'agriculture du Lot,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie,
SODEPAC, Vinvalie Cave
des Côtes d'Olt

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture et le
ministère chargé de l'écologie,
avec l'appui financier de
l'Agence Française pour la
Biodiversité, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués au
financement du plan Ecophyto.

METEO

• Cumul de pluie de la semaine précédente (Source Weenat)

Station	Lundi 28 juillet	mardi 29 juillet	Mercredi 30 juillet	Jeudi 31 juillet	Vendredi 1 août	Samedi 2 août	Dimanche 3 août	Lundi 4 août	Cumul 28/7- 4/8
Prayssac	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sauzet	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Soturac	0.1	0	0	0	0	0	0	0	0.1
St Vincent Rive d'Olt	0	0	0	0	0	0	0	0	0

• **Prévisions du 4 août 2025 (Source : Plein Champ - MétéoFrance)**

Date	mer 6/8	jeu 7/8	ven 8/8	sam 9/8	dim 10/8	lun 11/8
Température (°C)	14-32	15-36	19-38	19-36	19-29	16-29
Pluie (mm)	0-0	0-0	0-0	0-1	0-1	0-0
						

Les températures remontent cette semaine avec un pic de chaleur avant le weekend.

STADES PHENOLOGIQUES

La véraison se poursuit lentement, la majorité des parcelles se trouvent maintenant entre mi véraison et fin véraison.



Cot à Puy Lévêque (Photo CA46)

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• **Situation au vignoble**

Pas d'évolution sur le vignoble.

Évaluation du risque : La période de risque est terminée.

MILDIU (*PLASMOPARA VITICOLA*)

• **Situation au vignoble**

Pas de progression.

Evaluation du risque : Préservez l'état sanitaire du feuillage afin qu'il reste fonctionnel jusqu'à la maturation et la mise en réserve.

VERS DE LA GRAPPE *(Lobesia botrana)*

• Modélisation

Le vol de G3 est en cours, toutes première L1 modélisées en secteur précoces.

• Situation dans les parcelles

Le vol se poursuit, des papillons sont piégés. Des pontes commencent à être observées.



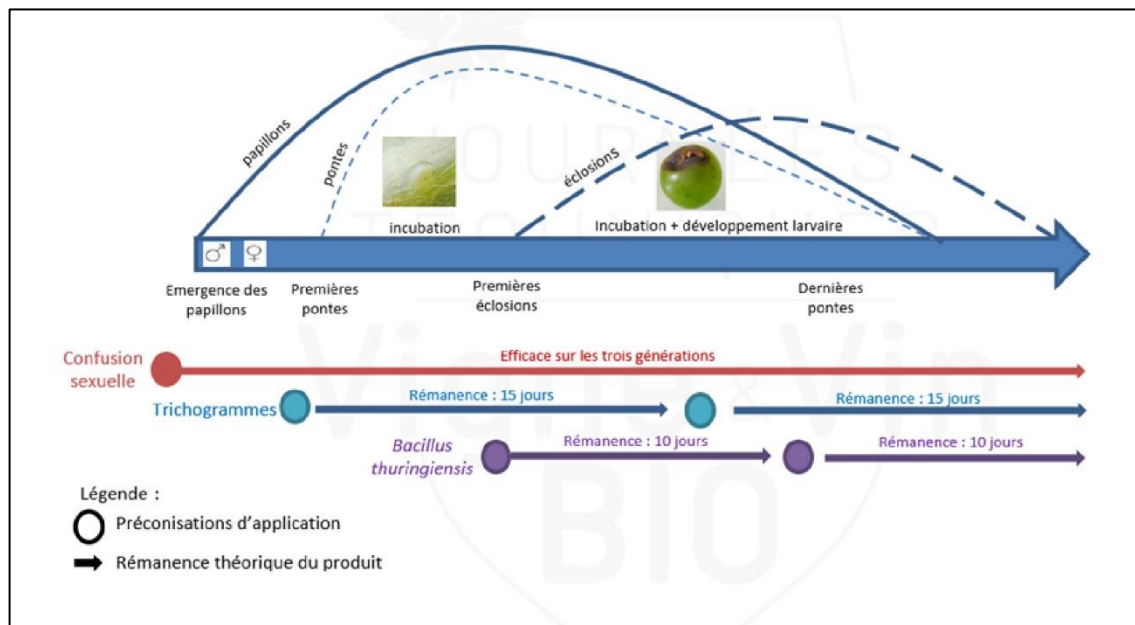
*Ponte sur baie véree
(Photo CA46)*

Évaluation du risque : Le 3eme vol se poursuit. Ce sont les perforations de G2 qui déterminent la gestion en G3. **Surveillez le dépôt des pontes pour optimiser la gestion.**

Seuil indicatif de risque :

- 10 perforations pour 100 grappes en fin de G2
- 5 perforations pour 100 grappes en fin de G2 (parcelle en confusion)

Techniques alternatives : La confusion sexuelle est une méthode de lutte biologique.
<https://www.vignevin-occitanie.com/fiches-pratiques/confusion-sexuelle/>



Positionnement des produits de biocontrôle sur G2 et G3 (Source [Vignevin](#))

Rappel : La durée d'incubation de l'oeuf dépend de la température. Elle est de 5 à 15 jours. Au stade tête noire, l'éclosion intervient dans un délai 2 à 5 jours selon la température.

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

• Situation au vignoble



La pression augmente avec la progression des populations de larves de cicadelles. Les seuils d'intervention sont régulièrement atteints.

Symptômes de grillures
(Photo Sodepac)

Évaluation du risque : Les populations larvaires augmentent. Ce ne sont pas les adultes mais les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure. Réalisez des comptages sur les populations de larves.

Seuil indicatif de risque : 50 larves de cicadelle pour 100 feuilles.

Mesures prophylactiques : L'application d'argile, de talc, ou de lait de chaux comme barrière physique est à mettre en place.

FLAVESCENCE DOREE (*SCAPHOIDEUS TITANUS*)

Pour en savoir plus : [sur ephytia](#)

• Situation au vignoble

Évaluation du risque : Les dates d'intervention sont fixées par la DRAAF :

T3	En conventionnel : A réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque (dates à préciser ultérieurement)	En cours : Du 28 juillet au 11 août
	En AB : selon analyse de risque	Terminé : 10 jours après le T2, selon analyse de risque (du 29 juin au 8 juillet)

Le T3 n'est obligatoire que sur les parcelles de vigne-mère.

Dans tous les autres cas, sa réalisation est soumise à l'analyse de risque et est conseillée si :

- présence de foyers (parcelles à plus de 20%) dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2024 (ou antérieurement) ;
- présence de friches de vigne dans l'environnement proche ;
- présence de pieds FD dans la parcelle ...

Pensez à enlever tout pied atteint dès sa détection.

Pour en savoir plus : [DRAAF Occitanie](#)

Pensez à enlever tout pied atteint dès sa détection.

Vigifl@v est une application gratuite, sur téléphone dédiée au suivi de la flavescence dorée.

Elle permet des observations et suivis tout au long de la campagne. Vous y trouverez également des outils de reconnaissances (cicadelle et maladie) ainsi que des documents d'informations réglementaires.

<https://www.fredonoccitanie.com/surveillance/viticulture/vigiflav/>

Annexe – Notes nationales Biodiversité – BSV (cliquer sur les images)



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre les bioagresseurs. Ils sont consultables à l'adresse <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>



Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une note nationale décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière. De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'action différents, alternance des modes d'action au sein d'un programme et/ou au fil des saisons, mosaïque spatiale.

Retrouvez [ici](#) la note technique 2025 sur les résistances aux maladies en vigne.

Dernier BSV, bonnes vendanges !

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Lot, SODEPAC, Natera, Vitivista, Vinalie Cave des Côtes d'Olt et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.